

Des états sociaux au reporting individuel en normes IFRS

Retraiter les comptes sociaux d'une filiale française d'un groupe pour établir le reporting en IFRS d'une entreprise industrielle et commerciale

PUBLIC

Comptables – Responsables comptables – Toute personne impliquée dans l'établissement d'un reporting de groupe ou dans son analyse

PRÉ-REQUIS

Avoir de bonnes connaissances des principes comptables français

NIVEAU D'EXPERTISE

Fondamentaux

LES POINTS FORTS

Nombreux exemples pour illustrer les différents retraitements

Cas « fil rouge » réalisé sur tableur permettant de réaliser le passage des comptes sociaux d'une société au reporting IFRS

Quiz à l'issue de chaque thème traité pour valider les connaissances acquises

Tableaux de synthèse pour mémoriser les différences essentielles entre le référentiel IFRS et les règles françaises

Annexe synthétisant les normes et interprétations applicables aux comptes 2025

Évaluation en ligne post-formation des compétences acquises

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la

Code
1153

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
1 837 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Présenter le référentiel des normes IFRS et la structure des états financiers consolidés du groupe en IFRS
- Mettre en œuvre les principaux retraitements à opérer pour passer des comptes sociaux de la filiale au reporting IFRS
- Identifier certains autres retraitements spécifiques dans le cadre du reporting groupe en normes IFRS

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Présenter le référentiel des normes IFRS et la structure des états financiers consolidés du groupe en IFRS

Expliquer les principes d'élaboration des comptes en normes IFRS

- Les IFRS au niveau mondial et leur champ d'application en Europe et en France
- Organisation et mode d'emploi des normes IFRS
- Principes directeurs et différences d'approche avec les principes français
- Quiz sur le champ d'application et les principes généraux des IFRS

Présenter les caractéristiques des états financiers en IFRS

- Structure des états financiers selon la norme IAS 1
- Spécificités du bilan, du compte de résultat et de l'état du résultat global
- Cas fil rouge 1/5 : distinguer les éléments courants et non courants à présenter dans le bilan du reporting en IFRS

Mettre en œuvre les principaux retraitements à opérer pour passer des comptes sociaux de la filiale au reporting IFRS

formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.

- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le transfert de vos acquis en situation de travail
- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Préciser les modalités pratiques de constatation des retraitements dans le reporting

- Présentation des différentes pratiques pour la mise aux normes IFRS groupe des comptes individuels
- Notion de retraitements de la période et des périodes antérieures utilisés
- Atelier pour illustrer la notion de retraitement

Analyser la reconnaissance du chiffre d'affaires selon IFRS 15

- Principales difficultés liées à la comptabilisation du chiffre d'affaires : identification des obligations de performance, détermination du prix de vente, répartition du prix de vente sur les obligations de performance, date et modalité de comptabilisation, notion d'agent, avantages optionnels accordés, coût des contrats
- Présentation au bilan
- Cas fil rouge 2/5 : identifier et enregistrer des retraitements à opérer sur le chiffre d'affaires pour l'établissement du reporting IFRS

Traiter les actifs immobilisés (hors instruments financiers dérivés et couvertures)

- Immobilisations corporelles (IAS 16) et incorporelles (IAS 38) : comptabilisation initiale et évaluation postérieure, traitement des dépenses de recherche et de développement
- Contrats de location (IFRS 16) : principes de traitement au niveau du locataire, identification des contrats à traiter, modalité d'évaluation initiale et de comptabilisation, points d'attention essentiels pour le suivi ultérieur
- Dépréciation des actifs non financiers (IAS 36) : objectifs de la norme, modalités générales de réalisation des tests de dépréciation et conséquences comptables
- Notions à connaître sur les actifs financiers (hors dérivés et couvertures) (IFRS 9) : définition de la notion « d'instrument financier », principes de base d'évaluation des actifs financiers non dérivés
- Cas fil rouge 3/5 : retraiter les frais d'acquisition d'une immobilisation corporelle, activer les frais de recherche et développement, enregistrer et suivre un contrat de location, constater une perte à la suite d'un test de dépréciation

Identifier certains autres retraitements spécifiques dans le cadre du reporting groupe en normes IFRS

Préciser la notion d'impôts différés (IAS 12)

- Objectifs clés
- Notion de base d'impôts différés et méthodologie d'identification
- Modalité d'évaluation, de comptabilisation et de suivi
- Notion de preuve d'impôt
- Cas fil rouge 4/5 : identifier et contrôler les bases d'impôts différés

Traiter les autres opérations et les provisions au passif

- Subventions reçues (IAS 20) : subventions d'investissement et d'exploitation : les options de traitements
- Opérations en devises (IAS 21) : modalité de conversion des opérations en devises (hors couverture de change), comptabilisation des gains et pertes latentes de change



- Provisions au passif : Provisions pour risques et charges (IAS 37) (modalités de constitution et de suivi, cas des provisions réglementées), provisions pour engagements de retraite (IAS 19) (modalités d'évaluation, de comptabilisation et de suivi, traitement des écarts actuariels)
- Cas fil rouge 5/5 de synthèse : finaliser le reporting et traiter les impôts différés et la preuve d'impôt

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter

... —————

En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.

Prochaines sessions

PARIS

- 10-11 Sep. 2026
- 5-6 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026 – Session Garantie

A DISTANCE

- 10-11 Sep. 2026
- 5-6 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026 – Session Garantie

AIX-EN-PROVENCE

- 5-6 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026

BORDEAUX

- 5-6 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026

CHAMBERY

- 5-6 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026

GRENOBLE

- 5-6 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026

LILLE

- 5-6 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026

LYON

- 5-6 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026

MARSEILLE

- 5-6 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026

MONTPELLIER

- 5-6 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026

NANTES

- 5-6 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026

NICE

- 5-6 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026

NIORT

- 5-6 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026

PAU

- 5-6 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026

RENNES

- 5-6 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026

ROUEN

- 5-6 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026

STRASBOURG

- 5-6 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026

TOULOUSE

- 5-6 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026

TOURS

- 5-6 Oct. 2026
- 16-17 Nov. 2026